

Mainvilliers

Edition spéciale

le **MAG'**

ville-mainvilliers.fr

**L'Etat abonde de
9 millions d'euros supplémentaires
la rénovation du cœur de ville !**

FÉVRIER-MARS 2022



Actualité :
le nouveau Conseil municipal





Édito

Madame, Monsieur,

Lors du Conseil municipal du 10 février, les élus ont pleinement pris leurs fonctions, avec pour certains de nouvelles délégations. Vous trouverez, dans cette édition spéciale très allégée de 12 pages de « Mainvilliers, le Mag », la composition du nouveau conseil municipal.

Je profite de ces lignes pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus et remercier celles et ceux qui ont siégé précédemment, participant au débat public local. Nous avons, dans ces pages, souhaité faire paraître les informations essentielles sur l'actualité de la ville.

En effet, comment ne pas parler de l'ouverture prochaine du centre de loisirs ? Des nouveaux financements obtenus sur le projet de rénovation urbaine du cœur de ville ? De l'aide au financement du permis de conduire ? Dans l'attente de l'édition du prochain journal municipal qui paraîtra au mois d'avril dans sa formule traditionnelle, je vous souhaite une agréable lecture !

Michèle BONTHOUX
Maire de Mainvilliers
Conseillère régionale

SERVICES À LA POPULATION

Election présidentielle des 10 et 24 avril prochains : Informations et nouveautés

*L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril prochains. Pour pouvoir voter lors de l'élection présidentielle, vous devez être inscrit sur les listes électorales **au plus tard le 4 mars 2022**. Informations sur les nouveautés en matière d'inscriptions sur les listes et rappel de quelques formalités !*

Il est de tradition d'adresser une nouvelle carte d'électeur avant chaque élection présidentielle. La première innovation pour l'élection présidentielle de 2022 est la présence du QR-Code sur la carte d'électeur. Ce code, à scanner avec un smartphone, est le même pour toutes les cartes : il renvoie sur le portail des élections du ministère de l'Intérieur. **Ce dernier permet d'accéder à trois démarches utiles avant les élections.** Premièrement, la vérification de sa situation électorale (en renseignant son nom et prénom, sa date de naissance et sa commune, un électeur peut vérifier s'il est bien inscrit). Deuxièmement, l'inscription sur les listes électorales elle-même est maintenant possible en ligne, inscription qui sera facilitée si l'électeur dispose d'un compte France connect. Et enfin, la demande de procuration, qui se fait en partie en ligne mais demande encore une étape physique – la vérification de son identité dans un commissariat ou une gendarmerie.

**Plus que jamais,
faisons vivre
la démocratie !**



Rappelons que la carte électorale, qui vous sera envoyée au début du mois d'avril, n'est pas obligatoire pour voter puisqu'il suffit de présenter une pièce d'identité. Sa présentation facilite néanmoins le travail des membres du bureau de vote.



Projet de rénovation du cœur de ville : de nouvelles avancées !

Depuis septembre 2020 et la venue de Madame le Préfet, la Ville a souhaité avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine apporter des améliorations au projet de rénovation du cœur de ville. Après 1 an et demi de travail, de nouvelles avancées ont été obtenues et le projet a été récemment abondé de 9 millions d'euros ! Focus sur ce projet phare qui concerne tous les Mainvillois.



Le projet de rénovation des quartiers Tallemont-Bretagne adopté sous la précédente mandature prévoyait 255 démolitions de logements, dont la déconstruction de la Barre « La Banane » qui a commencé. A cela s'ajoutaient la rénovation des immeubles restants et la construction de nouveaux équipements publics, comme une médiathèque, un nouveau gymnase au stade Pierre de Coubertin, la construction d'une salle de spectacle dans le Parc des Vauroux... **Après une large consultation des habitants et de nombreux échanges avec l'Etat, il est apparu essentiel de revoir certains projets.** Ainsi, un nouveau pôle de structures publiques verra le jour en cœur de ville. Le nouveau projet prévoit de renforcer le pôle culturel en cœur de ville avec une nouvelle salle de spectacle, un nouvel espace polyvalent et une nouvelle médiathèque. Objectifs ? Maintenir des structures culturelles à proximité des écoles et du pôle petite enfance et investir dans des locaux flambants neufs avec un haut niveau de performance environnementale, en termes d'isolation phonique et thermique. Côté habitat ? La Ville et le bailleur ont obtenu que la barre Résistance, qui devait être rénovée, soit démolie pour laisser place à un nouveau groupe scolaire dont la construction sera subventionnée en partie par l'Etat. A cela s'ajoutent des travaux de rénovation des espaces extérieurs qui seront réalisés sur le quartier Bretagne qui n'étaient pas prévus. Après une récente présentation de ces améliorations par la Ville et le bailleur, **l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine a décidé d'octroyer une enveloppe supplémentaire globale de 9 millions d'euros pour ce projet !**

Démolition de la « Banane » : participez au concours « Témoignons en images ! »

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, la Ville organise, du 21 février au 22 avril 2022, un concours de photographies **sur la démolition de la « Banane »**. Ce concours, ouvert à tous, est l'occasion d'apporter un témoignage, de conserver la mémoire de « La Banane » ou encore de faire le récit de certains souvenirs.

Les habitants pourront choisir les photos qui illustrent le mieux, selon eux, la démolition de la Banane. Ces dernières seront exposées à la Maison des Projets. Pour participer, envoyez vos photographies (3 maximum de 5mo maximum) à l'adresse générale de la mairie : mairie@ville-mainvilliers.fr

Enfin, pour plus d'informations et pour connaître les modalités de participation, veuillez consulter le règlement du concours, disponible à la Maison des Projets.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Michèle BONTHOUX

Maire, chargée de la police municipale, du logement social, de la communication et des ressources humaines, Conseillère communautaire, Conseillère régionale

Adjoints au Maire :



Aziz BOUSLIMANI

1er Adjoint au Maire, chargé de l'Economie Sociale et Solidaire, du Développement Durable, et de la Politique de la Ville, Conseiller communautaire



Sandrine MONTBAILLY

Adjointe au Maire, chargée des Finances, Perspectives et Marchés Publics



Christophe DEFRANCE

Adjoint au Maire, chargé du Pôle Intergénérationnel, de l'Éducation, de la Jeunesse, des Familles et de la Solidarité



Rita CANALE

Adjointe au Maire, chargée du Pôle de l'Epanouissement, des associations et de la Culture, Conseillère communautaire



Romyns-Félix CHARON

Adjoint au Maire, chargé de l'Urbanisme et du plan local de l'urbanisme



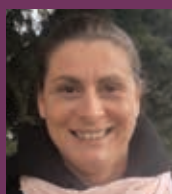
Sylvie VICENTE

Adjointe au Maire, chargée de la Petite Enfance



Gérard BOUSTEAU

Adjoint au Maire, chargé des bâtiments, de l'informatique, de la voirie et de l'environnement urbain



Laetitia FERNANDES

Adjointe au Maire, chargée du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de l'action sociale et de l'inclusion



Jean-Paul RAFAT

Adjoint au Maire, chargé de la Citoyenneté, Conseiller communautaire

Conseillers municipaux délégués :



Jacques GUILLEMET

Conseiller municipal délégué, chargé de l'économie de proximité et au Pôle Santé, Conseiller communautaire



Anne BUREAU

Conseillère municipale déléguée, chargée des Séniors



Hamady GADIO

Conseiller municipal délégué, chargé de la Jeunesse (16-25 ans)



Denise DUBOIS

Conseillère municipale déléguée, chargée du Sport



Mahieddine MAHI

Conseiller municipal délégué, chargé de la Population



Samir KASMI

Conseiller municipal délégué, chargé de la Jeunesse (7-16 ans)



Autres Conseillers municipaux de la Majorité :



Isabelle MONDOT
Conseillère communautaire



Paulette MERCIER



Yasmina SAIDI



Bernard VINSOT



Mayléa EDMOND



Julien MALLOL



Magou KONATE



Frédéric GUINCETRE



Edwige NTOMBANI



Frédéric MARIE



Annabelle ALHASAN

Liste « Ensemble passons à l'action » :



Michel CIBOIS
Conseiller communautaire



Sophie MILON-AUGUSTE



Alexandre MASSA



Catherine JUBAULT



Pascale COUTURIER



Stéphane PINAULT

Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart : point de situation sur la restauration !

Le Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart offre de nombreux services et diverses activités pour nos séniors. Si le restaurant a vu le rythme des repas servis diminuer, cette situation est temporaire. Toutes les autres activités sont maintenues. Zoom sur cette structure de proximité pour nos aînés.

Traditionnellement, 5 repas par semaine sont servis au foyer restaurant. Suite au départ du cuisinier, le nombre de repas servis a diminué et varie selon l'activité du foyer restaurant. Comme de nombreuses villes, Mainvilliers n'échappe pas, en effet, à la pénurie de cuisiniers. Un recrutement a été lancé par la Ville et la municipalité espère pouvoir tout prochainement reprendre un service de restauration sur les 5 jours de la semaine. Le service de portage de repas à domicile reste, quant à lui, inchangé. En attendant les activités et animations se poursuivent !



Le numéro de téléphone du foyer restaurant a changé !

Composez, désormais, le **02 37 18 56 84**

JEUNESSE

Pass Permis : Une aide au financement du permis de conduire pour les 15-25 ans !

Disposer du permis de conduire, en Eure-et-Loir comme dans de nombreux départements ruraux, est essentiel pour les jeunes. Face à l'augmentation exponentielle du prix du permis de conduire, les élus ont voté une aide au financement du permis de conduire afin de faciliter les déplacements des 15-25 ans !

La Ville, via le Centre Communal d'Action Sociale, a décidé de mettre en place une aide au financement du permis de conduire pour les Mainvilloises et Mainvillois âgés de 15 à 25 ans. **En effet le permis de conduire est un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes.** Le montant de l'aide financière est calculé selon les tranches du quotient familial.

Les jeunes souhaitant connaître davantage les modalités d'inscription peuvent s'adresser directement au CCAS. **L'aide est soumise à des conditions telles que la motivation du jeune, son projet professionnel ou d'insertion.** Les jeunes qui obtiendront une aide devront en contrepartie effectuer une action bénévole au service de l'épicerie solidaire ou au sein d'un autre service de la Ville. **Les dossiers seront à retirer à partir du 21 février 2022 au CCAS.**

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec le CCAS (125 avenue de la Résistance) ou au 02 37 18 32 26.



Le nouveau centre de loisirs ouvrira ses portes en avril !

Offrir des conditions d'accueil optimales pour les activités périscolaires aux enfants et professionnels est une priorité de la Ville. Depuis de longs mois, l'ouverture du centre de loisirs est attendue. Si le chantier a pris du retard en raison notamment de la crise sanitaire et de la difficulté pour les entreprises de disposer de tous les matériaux, le bâtiment s'apprête enfin à recevoir les jeunes et moins jeunes dans ses différents locaux !



Le nouveau centre de loisirs (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de 1.000 m² flambant neuf va ouvrir ses portes début avril !

Les enfants participent déjà en proposant des noms aux différentes salles d'animation. Il sera habité par de « nouveaux amis » (sculptures d'animaux) à qui il faudra trouver des noms. Les enfants seront mis à contribution !

Il sera agrémenté de décors suscitant la rêverie, l'évasion et l'imagination ainsi que l'apaisement et les apprentissages ludiques. Les jeux extérieurs attendent les enfants pour imaginer de nouvelles aventures de pirates.

Ce bâtiment a été entièrement pensé avec les professionnels pour être particulièrement fonctionnel pour les animateurs et les enfants mais également dans le cadre du développement durable, tant dans la consommation d'énergie que dans l'isolation phonique. La principale particularité du bâtiment est que ses murs extérieurs, porteurs, sont réalisés en matériaux bio sourcés. Les murs sont constitués d'une ossature bois et de panneaux bois, remplie de blocs de paille compressés. Pour assurer une excellente isolation, ces panneaux bois sont

étanches à l'air et à l'humidité.

Cet équipement assure un certain confort au niveau de l'air intérieur et une économie énergétique. Des capteurs régulant le taux de renouvellement de l'air sont installés dans chaque pièce de l'ALSH.

L'ensemble des parents et des acteurs éducatifs seront informés de la date exacte d'ouverture du centre, comme de la date d'inauguration (lettre aux parents + informations publiques)



Vous êtes copropriétaires ? Venez-vous renseigner sur les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments !

Chartres métropole et la Ville de Mainvilliers proposent un atelier d'information et un atelier de formation entre mars et avril 2022 afin d'encourager les copropriétés à réaliser des travaux de rénovation énergétique. Renseignez-vous !



Face au constat de l'accroissement du prix de l'énergie, de l'augmentation du nombre d'immeubles dégradés et des difficultés de décision en copropriété, Chartres métropole et la Ville de Mainvilliers se sont inscrits dans le cadre du programme ETEHC (« Engager la transition énergétique dans l'habitat collectif privé »). Ce programme vise à accompagner

gratuitement syndicats, conseils syndicaux, copropriétaires ou les propriétaires d'immeubles collectifs sur les travaux de rénovation énergétique.

Les nouveaux ateliers d'information et de formation

Sessions d'information :

7 mars 2022 (17 h – 20 h) – Mairie de Mainvilliers, Place du Marché.

La session d'information qui s'étale sur un seul créneau de trois heures permet de faire un point sur la réglementation, le parcours d'un projet de rénovation, les financements à mobiliser et d'illustrer le propos avec un exemple concret. **2 autres sessions de formation auront lieu sur les financements, la mise en pratique de l'audit énergétique les 11 et 12 avril.**

N'hésitez-plus ! Pour vous inscrire et vous informer : 02 37 91 35 93 / hasan.geles@agglo-ville.chartres.fr

Cabinet médical de Boisville : Une ouverture au mois de mars renforçant l'offre de soins sur la ville

Comme annoncé depuis plusieurs mois, la Ville a financé des travaux pour réaliser un cabinet médical neuf pouvant accueillir 3 professionnels de santé en pieds d'immeuble dans le nouveau quartier de Boisville. Après la commission de sécurité, celui-ci ouvrira ses portes au mois de mars.

Le nouveau cabinet médical qui viendra renforcer l'offre de soins sur la Ville se situe à l'entrée du quartier de Boisville. Il accueillera dès le mois de mars deux médecins généralistes. L'ouverture de ce cabinet est le fruit d'un travail depuis plusieurs mois entre les élus, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'ordre des médecins. D'ores et déjà, la Ville étudie d'autres sites qui pourraient permettre d'ouvrir une Maison de Santé. La municipalité étudie la possibilité du salariat des médecins, comme cela se pratique dans certains territoires.

Aussitôt toutes les autorisations obtenues, la date d'ouverture sera communiquée aux Mainvilloises et Mainvillois.





Les nouvelles structures du Stade Bernard Maroquin bientôt ouvertes au public !

Comme de nombreux habitants ont pu le voir, les travaux du nouveau terrain multisports et de l'espace de musculation en plein air sont finis depuis plusieurs semaines au stade Bernard Maroquin. Pourquoi les équipements ne sont pas encore accessibles ? Explications...

Tous les équipements publics, qu'il s'agisse de structures fermées (gymnase, salle de spectacle...) ou ouvertes, font l'objet de commissions de sécurité avant d'être accessibles aux usagers. Les terrains multisports du stade Bernard Maroquin n'échappent pas à cette règle. Or les conditions météorologiques de ces dernières semaines n'ont pas permis de réaliser les tests de sécurité obligatoires sur les équipements fraîchement livrés. Enfin deux zones du sol souple doivent être reprises par l'entreprise.

Dès que les bureaux de contrôle auront émis un avis favorable à l'ouverture des équipements,



un arrêté sera affiché sur le stade indiquant qu'ils sont praticables pour le bonheur des petits et grands !

CADRE DE VIE



Travaux d'amélioration du cadre de vie : Bientôt de nouveaux investissements !

Lors du vote du budget 2021, la municipalité a décidé d'investir 1,6 million d'euros par an dans la rénovation des chaussées et trottoirs de la Ville. Après plusieurs voiries rénovées dans tous les quartiers, la Ville s'apprête à reconduire la même enveloppe pour 2022.



Alors que la première phase de rénovation des trottoirs de l'avenue Gambetta se termine avec la matérialisation des places de stationnement, la Ville s'apprête à engager de nouveaux investissements. **La liste des rues n'est pas encore arrêtée puisqu'il est nécessaire, avant d'engager des travaux, d'avoir un diagnostic des réseaux souterrains (conduits des eaux usées et des eaux pluviales) qui sont gérés par Chartres Métropole.** Une fois les diagnostics fournis, la Ville sera en capacité d'engager la seconde phase de rénovation des voiries. Mais également de faire des aménagements de sécurité routière. **Objectifs ?** Améliorer le cadre de vie là où les chaussées sont les plus dégradées mais aussi favoriser la circulation des personnes à mobilité réduite (abaissement des trottoirs et bandes podotactiles aux différents passages piétons, sécurisation des traversées dans certains carrefours etc.). **La nouveauté ?** Après avoir saisi le Président de l'Agglomération, **la Ville a obtenu que l'éclairage public soit progressivement rénové avec un passage au LED,** éclairage plus efficace et beaucoup moins énergivore en matière de consommation électrique.



« Parlons de Discriminations » : Un temps fort au CSE sur les droits des femmes !

Le Centre Socio-Educatif mène une nouvelle action. Le projet porte sur la façon dont les droits humains sont perçus par les jeunes. 3 temps forts sont prévus, dont un sur les droits des femmes.



La première partie du projet « Parlons de Discriminations » (détail des actions au CSE) **vise à créer une exposition de textes et de photos réalisée**

par les jeunes, et à recueillir des témoignages avec des enregistrements audio sur le thème des droits des femmes. **Cette étape est prévue entre le début des ateliers et ce jusqu'à la journée**

internationale des droits des femmes du 8 mars. Cette exposition deviendrait ensuite itinérante entre les administrations (mairies, bibliothèques...). Cette action permettra aux jeunes d'être acteurs sur la journée des droits des femmes et présents auprès des habitants et de la collectivité. Elle permettra de communiquer sur le projet global, mais également de motiver les participants à continuer à s'investir tout au long de l'année.

ENFANCE



Portail famille : Simplifiez vos démarches administratives !

Le portail famille a ouvert ses portes en septembre 2021. Il permet aux familles mainvilloises dont les enfants sont inscrits dans les activités périscolaires de faire la pré-inscription et de payer les factures en ligne. Le personnel du service éducation reste à votre écoute pour vous accompagner dans toutes les démarches liées au Portail famille.



DÉVELOPPEMENT DURABLE



Distribution des sacs poubelle

Comme chaque année, Chartres métropole organise la distribution des sacs poubelle sur les communes de l'agglomération. Elle aura lieu cette année du 7 février au 30 avril. A Mainvilliers, la distribution se déroulera durant 2 semaines consécutives, du lundi 28 mars au samedi 9 avril, à l'Ancien Arsenal (rue Victor Hugo) entre la salle des fêtes et les salles Victor Hugo. Après le 30 avril, il ne sera plus possible de récupérer des sacs avant l'année prochaine.



Horaires de distribution à Mainvilliers :
- le lundi 12h30-17h30
- du mardi au vendredi 9h-17h30

- le samedi 9h-12h30

3 types de sacs sont proposés :

- les sacs bleus pour les ordures ménagères (30 L ou 50 L)

- les sacs jaunes pour le recyclage (emballages et papiers)
- les sacs en papier kraft biodégradables pour les déchets végétaux

Pour retirer vos sacs, vous devez vous munir de votre dernier avis de taxe d'habitation ou d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un proche peut retirer vos sacs pour vous, muni de vos pièces justificatives.



Votre bibliothèque vous propose deux nouvelles actions



La semaine « Paroles du monde » du 12 au 19 mars

Une semaine participative en l'honneur des langues étrangères. Nous recherchons des personnes pour lire des histoires aux enfants en langue étrangère. Alors si l'expérience vous tente, contactez l'équipe de la bibliothèque au 02 37 21 84 57. **Dans le cadre du Printemps des Poètes 2022**

Fresque collective

Une grande fresque collective « Les Ani'Mots » vous attend à l'entrée de la bibliothèque. Venez y dessiner un animal et écrire son nom dans la langue étrangère de votre choix.

Au programme (entrée gratuite)

- Samedi 12 mars de 14h à 17h **sur réservation** : atelier de calligraphie chinoise par Éric Montigny
- Mercredi 16 mars de 14h30 à 17h30 : jeux du monde par Ludo'Perche
- Vendredi 18 mars de 17h à 18h : lectures participatives en langues étrangères. Venez participer !
- Samedi 19 mars de 10h30 à 11h (0-3 ans) et de 11h15 à 12h (4-8 ans) **sur réservation** : Les « Tapistoires » par l'Association Famille Langues Cultures (AFALAC) en langues arabe et bambara
- Samedi 19 mars à 17h **sur réservation** : concert « Le bal à chanter » par Le Petit Pop (1h20) Bénédicte Attali (chant), Clément Robin (accordéon-chant), Simon Teboul (Contrebasse)



IMPRIM'VERT® © 2020 - 6219

Démarche de diminution de l'impact environnemental

Directrice de la Publication : **Michèle Bonthoux**
 Rédaction :
Ville de Mainvilliers
 Hôtel de ville Place du Marché
 CS 31101 – 28305 Mainvilliers Cedex
 Tél : 02 37 18 56 80
 Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Impression :
TOPP Graphic
 5, ZA Croix Saint Mathieu
 28320 Gallardon
 Tel : 02 37 31 08 00

La journée en famille «Écoute tes sens pour explorer la différence » le samedi 2 avril

Vivre une expérience sensorielle pour se découvrir et être à l'écoute de la différence, voilà ce que propose l'Association des Psychomotriciens d'Eure-et-Loir (AP28) située à Mainvilliers. Par le jeu, les contes musicaux, le mouvement, les livres et les émotions qui nous touchent, évoquons ensemble la rencontre avec soi et avec l'autre.

- A 10h et à 11h, pour les 0-3 ans : spécial Bébés Lecture en musique (guitare et percussions)
 - De 14h à 17h, à partir de 6 ans : ateliers de découvertes des cinq sens et contes en musique, peinture sur fresque.
- Entrée gratuite sur **réservation**



© Freepik



L'association regroupe des psychomotriciens diplômés d'Etat. Elle a pour objectif de créer des liens, de sensibiliser et d'informer sur cette profession. En savoir + sur le blog de l'AP28 assopsychomotriciens28.e-monsite.com

Réservation : à la Bibliothèque 131 avenue de la Résistance ou au 02 37 21 84 57 ou ADULTEPRET@ville-mainvilliers.fr

Présentation du pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans. Présentation du pass vaccinal obligatoire à partir de 16 ans Port du masque obligatoire (à partir de 6 ans). Respectez les gestes barrières La réglementation sur le pass sanitaire pour l'accès aux spectacles est amenée à évoluer en fonction des décisions gouvernementales.

AGENDA

• **Mercredi 23 février** à 18h30
salle des fêtes : conseil municipal *

• **Mercredi 2 mars** à 10h30 et 14h30
Salle des fêtes : spectacle de Karl (théâtre d'objets)

• **Samedi 5 mars** à 20h45
Salle des fêtes : Bal folk (musique et danse)

• **Lundi 7 mars** 17h-20h
En mairie : ateliers d'information d'aide à la rénovation énergétique

• **Mardi 8 mars**
Centre socio-éducatif : journée internationale des droits des femmes

• **Vendredi 11 mars**
à 20h30
Salle des fêtes : spectacle de Kellylee Evans (musique, funk, jazz, soul)

• **Du 12 au 19 mars**
Bibliothèque : semaine « Paroles du monde » (semaine participative en l'honneur des langues étrangères)

• **Samedi 19 mars** à 17h
Bibliothèque : spectacle Le petit pop (chanson, paroles du monde)

• **Les vendredis 25 mars, 1^{er}, 8 et 15 avril** de 10h à 12h au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart : « ateliers alimentation »

• **Vendredi 25 mars** à 20h30
Salle des fêtes : spectacle Malted Milk (musique, soul, blues, funk)

• **Du samedi 26 mars au dimanche 3 avril**
La Vaillante : spectacle La parade de monsieur Auguste (théâtre/ comédie)

• **Mercredi 30 mars** à 14h30
Salle des fêtes : Vida (marionnettes, théâtre)

• **Vendredi 1er avril** à 20h30
Salle des fêtes : soirée spectacle en 2 parties avec African variations (musique du monde) et Dan Gharibian trio (musique Arménie tzigane)

• **Samedi 2 avril** à 10h, 11h, 14h et 17h
Bibliothèque : journée en famille «écoute tes sens pour explorer la différence»

• **Dimanche 10 avril**
de 8h à 18h
Election présidentielle (1er tour)

• **11 et 12 avril**
En mairie : ateliers de formation d'aide à la rénovation énergétique

• **Dimanche 24 avril** de 8h à 18h
Election présidentielle (2nd tour)

* Présence du public au conseil municipal autorisée sans présentation du pass sanitaire. Port du masque obligatoire. Respectez les gestes barrières.



African variations duo
© Photo André Baille - Barelle



Malted Milk
© Photo Jean-Marie Jagu



Kellylee Evans
© Photo Anne Staveley